

Le Comité Sport Adapté de la Gironde vous propose les Défis « **Sportez-vous bien** » avec le **CDSA 33**.

Pour qui ?

Peuvent participer tous les sportifs du Sport Adapté de Gironde, sans obligation de prise de licence, ce n'est donc pas considéré comme une rencontre officielle Sport Adapté mais bien comme une activité propre à votre établissement.

Quoi ?

Plusieurs défis vous seront proposés par le CDSA, des établissements ou associations volontaires. Les thématiques des défis changeront à chaque nouveau challenge et seront définis au maximum selon le calendrier prévisionnel du CDSA.

Déroulement :

Chaque groupe sera libre de choisir le défi en fonction des caractéristiques des sportifs. De cette manière, un même établissement/association peut tenter de relever plusieurs défis avec différents groupes de la structure. (Les défis sont réfléchis de manière à être accessible et à répondre à l'ensemble des besoins et caractéristiques des sportifs accueillis lors de nos journées). Il en est de même pour un sportif individuel (en famille ou autonome). L'idée étant que les sportifs pratiquent un maximum.

Vous aurez 15 jours pour réaliser les défis proposés.

Afin de valider votre participation, il faudra envoyer au CDSA une (ou plusieurs) vidéo ou photo lors de l'activité ainsi qu'une fiche de résultats (qui sera jointe à l'explication des différents challenge) avec la liste des participants. L'Établissement ou le Service qui envoie ces photos ou **vidéos s'engage à ce qu'elles soient libres de droit à l'image** afin d'être utilisées par le CDSA. Elles pourront également être exposées lors de manifestations Sport Adapté ou de sensibilisations.

L'animateur en charge des défis sera garant de la sécurité des sportifs qu'il prendra en charge, nous vous conseillons de vous assurer de la non contre-indication à la pratique des personnes que vous inscrirez aux défis.

La communication :

Les photos/vidéos qui nous seront transmises permettront de mettre en valeur le travail mis en place par l'établissement et la pratique physique des sportifs. Nous diffuserons à l'issue des défis les « résultats » sur Facebook, Instagram et dans la news letters que vous recevez tous.

Les récompenses :

Un diplôme sera envoyé à chaque participant de façon électronique à l'établissement. Des **licences Pass'Journées** pour la saison 2020/2021 seront offertes à l'issue des défis. Alors à vos basket et « Sportez-vous bien » !!!!

Olivier GRIN
Président du CDSA 33

A adresser au CDSA33
153 Rue D. Johnston 33000 Bordeaux
Mail : contact@cdsa33.org
Fax : 09.59.23.99.10